



SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

FORTALEZA (BRÉSIL)

AB-2175
CII/AB-812
11 mars 2002
Original : anglais

DISCOURS DU GOUVERNEUR POUR TRINITÉ-ET-TOBAGO
PRONONCÉ AU NOM DES PAYS MEMBRES ANGLOPHONES DES CARAÏBES
À LA DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Keith Rowley

1. J'ai l'honneur de m'adresser à cette session annuelle conjointe au nom des cinq pays des Caraïbes qui constituent le Groupe des Caraïbes, à savoir les Bahamas, la Barbade, le Guyana, la Jamaïque et mon pays, Trinité-et-Tobago.
2. Nos délégations désirent exprimer leurs remerciements au gouvernement du Brésil et à la ville de Fortaleza pour avoir accueilli la session de cette année et pour la généreuse hospitalité qu'ils nous offrent dans cette très agréable ville. Nous félicitons aussi la Direction et le personnel de la Banque de la bonne organisation de cette rencontre.
3. Monsieur le Président de la session, nous vous félicitons de votre élection et d'avoir assumé l'importante responsabilité de présider aux destinées de la Banque au cours de la prochaine année. Notre groupe de pays voudrait aussi remercier le Gouverneur pour le Chili pour avoir, durant son mandat de président l'an dernier, fait preuve de tant d'habileté que nous avons pu parvenir à un accord sur un cadre de prêt et sur des lignes directrices opérationnelles qui revêtent une importance stratégique pour les membres emprunteurs.
4. Le Groupe des Caraïbes apprécie beaucoup ces réunions annuelles. Elles nous donnent l'occasion de discuter des défis que doivent relever notre région et nos pays, et de trouver des solutions en partenariat avec cette institution. Dans les 42 dernières années, la BID est devenue le chef de file des institutions financières multilatérales qui opèrent dans nos pays et, à ce titre, c'est surtout vers cette institution que nous nous tournons pour obtenir de l'aide, tant financière que technique, afin de répondre aux aspirations au développement et aux véritables préoccupations de nos peuples.
5. En 2001, l'économie mondiale déjà en difficulté s'est trouvée confrontée à un adversaire inattendu et impitoyable. Les tragiques événements du 11 septembre ont considérablement intensifié les problèmes de notre système économique mondial. En fait, depuis la dernière session annuelle de Santiago, nous avons vu se matérialiser la menace potentielle importante qui planait sur nos progrès économiques, accomplis aux prix de grands efforts.

6. Bien sûr, la région des Caraïbes n'a pas été épargnée. Une fois de plus, nos petites économies vulnérables ont été frappées de plein fouet. Comme une bonne partie de l'Amérique latine, nous avons dû affronter la détérioration des termes de l'échange et les effets de la récession aux États-Unis.

7. En conséquence, la production globale de notre groupe de pays a progressé de moins de 2 %, avec des résultats assez bons pour Trinité-et-Tobago, une croissance négative à la Barbade et de modestes résultats aux Bahamas, au Guyana et à la Jamaïque. Les Bahamas, la Barbade et la Jamaïque ont été les pays les plus durement touchés par la chute du tourisme, en particulier après l'attaque terroriste du 11 septembre. De plus, la Jamaïque et le Guyana ont dû lutter contre des fluctuations des cours des produits de base et contre de mauvaises conditions météorologiques. Mon pays, Trinité-et-Tobago, qui a enregistré la plus forte croissance, soit environ 4 %, a dû sensiblement réduire les investissements publics en raison de la baisse des prix du pétrole.

8. Aux prises avec des circonstances difficiles, nos gouvernements ont vigoureusement cherché à pratiquer de prudentes politiques aux niveaux fiscal, monétaire et en matière de taux de change. Il ne faut donc pas s'étonner que pour la plupart de nos pays, les indicateurs macro-économiques clés ont été satisfaisants.

9. Les résultats témoignent de la détermination des gouvernements des pays des Caraïbes à protéger les gains durement acquis, au prix de nos efforts de réforme structurelle. À cet égard, nous restons attachés aux politiques d'expansion des marchés, à la libéralisation du commerce, aux systèmes démocratiques de gouvernance, à la modernisation de l'État et à l'intégration régionale. De plus, nous nous efforçons continuellement d'obtenir une croissance durable, adaptée aux besoins de la société et intrinsèquement participative au niveau tant de ses effets immédiats que de la répartition équitable de ses avantages.

10. Les autorités du Guyana se félicitent d'avoir pu collaborer efficacement avec la Banque pour obtenir l'engagement de la totalité des fonds alloués par le FOS au Guyana pour l'exercice biennal 2000-2001. Nous espérons, bien sûr, qu'en obtenant à l'avenir l'engagement tout aussi complet de l'affectation au Guyana des ressources du FOS, la Banque renforcera son rôle dans la consolidation accrue des efforts de développement du pays.

11. Les autorités des Bahamas se sont réjouies de ce que la Banque a pu, l'an dernier, faire progresser jusqu'au stade de l'approbation un important projet d'infrastructure routière pour l'île de New Providence. Elles prévoient que, une fois ce projet aura été pleinement exécuté, il améliorera singulièrement le flux du trafic sur l'île et accroîtra considérablement l'efficacité du secteur du tourisme, industrie dominante dans l'économie du pays, et procurera ainsi d'importants avantages économiques et sociaux aux Bahamiens.

12. Dans le cas de la Barbade, deux opérations visant à appuyer le système judiciaire et à renforcer la gestion des côtes ont été approuvées en 2001, ce qui consolidera la qualité déjà élevée du système social barbadien ainsi que les fondements de l'économie du pays.

13. La Jamaïque est particulièrement heureuse de la souplesse dont a fait preuve la Banque en décidant de fournir de l'aide pour protéger et renforcer son programme de

réformes, à la suite des attaques terroristes du 11 septembre et des pluies torrentielles qui se sont abattues sur le pays en novembre.

14. En ce qui concerne mon pays, Trinité-et-Tobago, qui n'a fait l'objet d'aucune approbation de prêt depuis 1999, nous sommes heureux des progrès réalisés par un projet immobilier qui améliorera principalement les conditions de vie de groupes à faible revenu. Nous comptons sur l'approbation rapide de ce prêt. Par ailleurs, l'expansion routière et la réforme agraire, pour lesquelles le gouvernement prévoit un partenariat avec la Banque, sont prioritaires. Nous avons l'intention d'utiliser le mieux possible les ressources de la Banque et d'opérer un revirement au niveau des résultats, récemment négatifs, de notre portefeuille.

15. Dans l'avenir, la Banque et notre groupe de pays doivent ensemble relever le défi que représente une question qui nous préoccupe particulièrement. Notre groupe a en effet enregistré un flux net de ressources à destination de la Banque à un moment où les conditions objectives laissent penser que c'est le contraire qui aurait dû se produire. Nous comprenons très bien qu'aucun pays emprunteur, ou groupe de pays emprunteurs, ne peut s'attendre indéfiniment à des flux nets ininterrompus de ressources de la part de la Banque. Cependant, nous croyons que bien des actions pourraient être menées en vue d'une programmation conjointe réelle et en vue d'une élaboration et d'une exécution rapides de projets qui permettraient de réorienter dans la bonne direction et aux bons moments les flux nets de ressources.

16. Les pays emprunteurs de la Banque continuent de faire face à des défis pour s'adapter au changement dynamique, créé à l'échelle interne et imposé de l'extérieur par les forces de la mondialisation. Il est clair que les ressources à la disposition du Groupe de la BID sont modestes par rapport aux besoins totaux de la région. Néanmoins, le rôle stratégique de la Banque qui consiste à aider les pays de la région à s'adapter au changement s'est accru au fil du temps.

17. Nous avons donc eu raison, il y a un an, à Santiago, de confier au Comité de l'Assemblée des gouverneurs la tâche de préparer des propositions pour permettre à la Banque de mieux répondre aux besoins changeants de ses pays emprunteurs. Il est très réconfortant de constater que, maintenant que le Comité de l'Assemblée des gouverneurs s'est acquitté de son mandat, l'Assemblée des gouverneurs vient d'approuver un train de mesures visant à permettre à la Banque de répondre aux besoins de ses membres emprunteurs.

18. Toutefois, nous devons poursuivre le processus. En mettant en œuvre ce train de mesures, nous nous attendons à ce que la modification de la matrice de financement des prêts à l'investissement et le nouveau cadre de financement des prêts à l'appui de réformes soient immédiatement mis en vigueur. Toutefois, il importe en même temps de maintenir l'élan qui a caractérisé la mise en œuvre des autres éléments du train de mesures.

19. De même, le défi qui consiste à mieux faire réagir la Banque se maintiendra après la mise en œuvre du train de mesures convenu. Nous ne doutons pas que d'autres actions seront nécessaires parce que les mesures récemment convenues n'empêchent aucune initiative saine visant à accroître la capacité d'adaptation de la Banque. Nous accueillons donc avec

satisfaction le rapport du Groupe consultatif indépendant du Président qui signale d'autres lignes d'action éventuelles de nature à accroître cette capacité.

20. Bien que la Banque ait déjà beaucoup aidé les pays des Caraïbes à se préparer à participer à de nouveaux arrangements commerciaux d'intégration et à atténuer les effets des catastrophes naturelles, nous souhaiterions que les enjeux de plus grande envergure soient pris en considération. Dans le cadre de cet effort global, nous prions instamment la Banque de continuer à reconnaître les circonstances spéciales de ses petits États membres, sans préjudice des considérations de revenu par habitant, mais sur la base de caractéristiques systémiques qui rendent nos économies intrinsèquement vulnérables aux risques externes et à la volatilité accrue des revenus. Nous devons reconnaître que pour surmonter ce problème il faudra non seulement déployer les efforts appropriés en matière de politique intérieure mais aussi obtenir le solide soutien des institutions multilatérales de développement.

21. Bien que nous ayons exprimé notre vive préoccupation au fil des ans, nous attendons toujours que le Département du secteur privé mette en œuvre une première opération dans notre groupe de pays. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre position, d'autant plus que nous avons approuvé l'an dernier une résolution portant le plafond des prêts au secteur privé de 5 % à 10 % de l'encours du portefeuille de la Banque. Nous nous réjouissons du fait que la résolution que venons d'approuver contienne une clause demandant à la Direction d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action pour le secteur privé dans le cas des pays des Groupes C et D. Nous acceptons bien évidemment que la Direction se montre minutieuse et exigeante lorsqu'elle établira, avec la diligence voulue, l'admissibilité des prêts au secteur privé. En même temps, toutefois, nous encourageons la Direction à déployer tous les efforts nécessaires en faisant preuve de pragmatisme et de réalisme afin d'éviter les obstacles et retards inutiles qui empêcheraient nos membres de profiter de cet important guichet de la Banque.

22. Dans le même ordre d'idées, nous encourageons la Société interaméricaine d'investissement à intensifier ses efforts pour trouver des occasions de financement viables dans notre groupe de pays. En particulier, nous recommandons à la Direction de faire en sorte de mieux comprendre le fonctionnement du marché des Caraïbes dans la perspective de son financement par la SII, pour pouvoir adapter en connaissance de cause les produits de celle-ci à la sous-région. La SII doit renforcer ses efforts de sensibilisation dans notre groupe de pays, afin de nous fournir une combinaison de produits appropriés, allant du financement direct de sociétés au financement par l'intermédiaire de lignes de crédit et de délégations de crédits avec des intermédiaires locaux, en passant par la participation à des capitaux sociaux.

23. Dans une perspective plus vaste, alors que nous envisageons une nouvelle expansion des opérations de la SII, nous nous réjouissons du fait que le Conseil d'administration étudie la question du financement par la SII des entreprises dont les actionnaires majoritaires sont étrangers à la région. Nous partageons le sentiment que, dans le monde d'aujourd'hui, les restrictions actuelles devraient être levées, mais qu'il faut veiller à ce que le financement accordé par la SII complète mais ne remplace pas la valeur utile que devraient apporter à l'entreprise les actionnaires majoritaires hors-région. Notre groupe de pays appuie donc vigoureusement la résolution qui nous sera soumise et dont le but est de modifier la Charte de la SII pour donner plein effet à cet objectif.

24. Enfin, Monsieur le Président, nous ne pouvons nous empêcher de noter que l'appel à l'efficacité en matière de développement promet de devenir un véritable dogme dans les tribunes du Groupe de la BID ; et il devrait en être ainsi. Dans notre groupe de pays des Caraïbes, nous voulons vous assurer que nous sommes tout à fait conscients que nous ne pouvons nous offrir le luxe de faire preuve de négligence en ce qui concerne l'efficacité dans le développement de toutes nos initiatives, y compris les opérations que nous menons avec la Banque. Les marges de tolérance dans lesquelles opèrent nos petits pays sont trop exiguës. À cet égard, il ne faudrait pas oublier que nos pays sont ceux qui, en fin de compte, devront rembourser les prêts au développement.

25. Dans cet ordre d'idées, nous sommes encouragés par l'initiative entamée l'an dernier en vue d'évaluer les programmes par pays et de rationaliser les politiques, stratégies et instruments de la Banque. Trinité-et-Tobago a été l'un des cinq pays pour lesquels une évaluation globale a été effectuée. Cette évaluation a révélé des faiblesses très omniprésentes. Les autorités de mon pays souhaitent que cet exercice aide à perfectionner les interventions stratégiques qui constitueront le programme de la Banque à notre égard pour la prochaine période, et à cibler l'impact de tous les projets de la Banque sur le développement.

26. Pour ce faire, nous devons mieux programmer les ressources, grâce à une collaboration plus étroite entre les divers acteurs du Groupe de la Banque, en concevant plus rigoureusement nos projets et en gérant de façon plus créative et plus souple le processus d'exécution des projets. Tout cela doit être étayé par une plus large concertation avec les autorités des pays, de façon à faire bien comprendre le contexte propre à chaque pays. Après tout, nous devons garder à l'esprit l'objectif de la Banque, qui est d'éviter le dogmatisme et d'aider en revanche les membres participants à atteindre les objectifs établis par les peuples des pays en question.

27. Par conséquent, quand la Banque nous parle d'efficacité en matière de développement, elle prêche aux convertis. Le défi de taille consistera à conjuguer l'expérience et les perspectives de la Banque avec celles des autorités des pays emprunteurs, afin de concevoir des projets qui assureront l'efficacité en matière de développement en termes opérationnels pratiques.

28. C'est avec cette vision de dynamisme créatif pour l'avenir que nous voulons consolider nos relations avec la Banque. Nous sommes fortement encouragés par le fait que ces relations ont été surtout positives et, une fois encore, nous tenons à remercier la Banque de la contribution qu'elle a apportée et qu'elle continue d'apporter au développement de nos sociétés. Notre groupe de pays envisage avec confiance la consolidation des fondements de notre futur partenariat avec la Banque.